

saumon de l'Atlantique. Je devrais d'abord le remercier de son amabilité envers l'opposition officielle à qui il a fait parvenir le texte de sa déclaration un quart d'heure environ avant l'ouverture de la séance. Nous applaudissons à toute mesure en vue de conserver nos ressources en poisson, mais il est regrettable qu'on doive se contenter actuellement de signer avec le Danemark un accord se bornant à limiter ses prises pour cette année à une quantité équivalente à celle de 1969. Je signale au ministre que la limite imposée au nombre de bâtiments de pêche utilisés par les Danois n'a en réalité aucun rapport avec les prises de saumon qu'ils pourront réaliser. Ce qui leur reste à faire aux termes d'un accord de ce genre, c'est d'accélérer la pêche et, avec un nombre inférieur de navires, les Danois pourront encore prendre autant de poisson, sinon plus, qu'ils ne l'ont fait les années précédentes.

Selon la déclaration du ministre, la prise enregistrée pour 1969 au large et à l'ouest du Groenland a dépassé 2,000 tonnes métriques, l'équivalent de la prise commerciale globale au large du littoral oriental du Canada pendant la même année. C'est une grande quantité de saumon. Par suite de ces prises massives de saumon en haute mer, nos ressources en saumon ont décliné tout le long du littoral oriental, au point que de nos jours cette espèce devient rapidement l'une de celles qui disparaissent de notre littoral. Il est absolument impossible de poursuivre les pêches à un tel rythme.

Jamais dans toute l'histoire de notre industrie de la pêche nos ressources globales en poisson n'ont été si sérieusement menacées. Cette vérité, proclamée à maintes reprises, a été formulée très vigoureusement par les représentants de l'industrie lors de leur 26^e réunion annuelle à Ottawa du 2 au 6 mai. A cette occasion, l'une des résolutions présentées par le Conseil des pêches du Canada réclamait la reconnaissance du principe selon lequel les espèces anadromes de poisson, comme le saumon, appartiennent en droit au pays d'origine et, par conséquent, les autres pays doivent s'abstenir de les pêcher.

Apparemment, ce concept n'a pas été exposé avec suffisamment de conviction par nos représentants et par les porte-parole du ministère des Affaires extérieures lors des rencontres internationales consacrées à ce problème. Au cours de la dernière décennie, la situation ne s'est guère modifiée en ce qui concerne les opérations de pêche dans les eaux internationales. Quel intérêt y a-t-il pour le Canada de dépenser environ deux millions de dollars par an afin de développer les bancs de saumon et de promouvoir la remonte, si d'autres pays estiment pouvoir poursuivre la pêche en haute mer sans se préoccuper de l'origine du saumon?

Nous nous félicitons de cette déclaration dans laquelle nous ne voyons qu'un tout petit pas dans la bonne direction. Nous ne pouvons qu'exhorter le ministre de la façon la plus pressante à obtenir, à l'occasion de la conférence de 1973 sur le droit de la mer, que l'on parvienne à un accord sur le concept suivant lequel les poissons anadromes, dont le saumon, appartiennent au pays dont ils sont originaires.

Je crois savoir que le Congrès américain mène actuellement une enquête sur cette question. Le ministre ferait peut-être bien de soumettre cet important problème au

[M. Crouse.]

comité des pêches qui est formé de députés de la Chambre. Pour l'opposition officielle, il s'agit de rien moins que d'obtenir l'interdiction totale de la pêche au saumon en haute mer.

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, nous avons été heureux d'entendre la déclaration du ministre. Je regrette de ne pas avoir eu l'occasion d'analyser ses remarques. Copie en avait été adressée au député membre du comité des Pêches qui parle habituellement pour notre parti.

La nouvelle voulant que nous ayons conclu un accord quelconque avec le Danemark au sujet de la conservation de nos pêcheries de saumon de l'Atlantique doit sûrement intéresser tous les députés et en particulier ceux qui sont de la côte est. Cependant, j'aimerais faire remarquer au ministre que même si les prises excessives réalisées par les Danois ont été à l'origine de la plupart de nos ennuis en fait d'épuisement de nos stocks de saumon de l'Atlantique, la pollution y a aussi été pour quelque chose. Il y a de nombreuses rivières sur la côte que le saumon remonte normalement pour aller frayer. La pollution a arrêté le frai dans ces cours d'eau. C'est là un autre aspect que le gouvernement doit étudier s'il veut que nous tirions vraiment avantage de l'accord avec le Danemark. Il nous faut nous occuper de nos ruisseaux au Canada afin d'assurer qu'il y a des régions de frai d'accessibles quand ces poissons viennent sur la côte est pour frayer.

• (11.20 a.m.)

J'ai assisté à plusieurs séances du comité des pêches. J'ai entendu à plusieurs reprises des particuliers qui ont comparu devant le comité nous avertir de la diminution graduelle de nos stocks d'autres espèces au large de la côte est du Canada. De concert avec d'autres députés, dont celui qui vient de parler, j'invite le ministre à faire tout ce qu'il peut pour mener à bien les enquêtes qui s'imposent pour assurer l'existence et l'expansion de ces pêches d'une importance primordiale sur la côte est du Canada.

Nous nous réjouissons de cette annonce, et nous espérons que c'est la première de nombreuses mesures visant à la préservation permanente de nos pêches.

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, nous sommes tous au courant de la situation difficile dans laquelle se trouvent les pêcheurs de la côte de l'Est du Canada, et nous apprécions toutes les mesures qui tendent à améliorer leur sort.

Que des ententes aient lieu avec d'autres pays, cela est bien. Mais si le gouvernement s'attaquait au problème de la pollution des côtes de l'Est et de l'Ouest, cela rendrait d'immenses services à l'industrie de la pêche, qui a toute sa valeur au pays. Je répète que toute mesure tendant à aider les pêcheurs de l'Est du Canada sera appuyée par mes collègues, particulièrement ceux du Crédit social, et je suis heureux, ce matin, d'entendre l'honorable ministre nous informer des mesures actuellement prises pour venir en aide à l'industrie de la pêche de l'Est du Canada.